

Merci ! Vous venez d'acquérir un groupe électrogène portable Grupel.

Nous espérons que vous êtes très satisfait de votre nouvel équipement !

Afin d'utiliser au mieux votre groupe électrogène, nous vous conseillons de lire attentivement la documentation suivante, disponible avec votre équipement ¹⁾ et/ou dans l'espace client ²⁾ sur le site internet de la société

- Manuel d'utilisation ^{1) et 2)}
- Conditions Générales de Garantie ^{1) et 2)}
- Manuel de garantie ²⁾ (exclusif aux distributeurs, OEM et/ou services techniques officiels)

Dans ces manuels, vous trouverez des informations essentielles pour leur installation, leur manipulation et leur entretien corrects.

Veuillez les utiliser avant de vous adresser aux services techniques officiels de Grupel.

GARANTIE JURIDIQUE DE BON FONCTIONNEMENT

1. Les groupes électrogènes Grupel sont garantis contre les défauts de matériaux, de fabrication ou de montage, à la date de la première facture émise par Grupel, pour une période de 24 mois. Condition non applicable aux équipements exposés à une atmosphère saline, ou à d'autres atmosphères d'environnements non normaux.

*Conditions normales établies : température à 20°C et humidité à 50%.

2. Les prestations de garantie ne peuvent être activées qu'après présentation de l'original de la facture ou du ticket de caisse du groupe concerné (numéro de série correspondant) et du formulaire de réclamation Grupel, dûment complété.
3. La garantie ne couvre que les défauts qui se manifestent pendant la période établie dans les articles 3 et 5 du décret – loi n° 67/2003, du 8 avril, avec les modifications introduites par le décret – loi n° 84/2006, du 21 mai .
4. Grupel s'engage à corriger les dysfonctionnements résultant d'erreurs de conception, d'exécution ou de montage effectués par l'entreprise, conformément aux dispositions de la loi.
5. Le défaut de fonctionnement doit être signalé pendant la période de garantie et dans les 30 (trente) jours après en avoir pris connaissance, sous peine de déchéance. (Article 921 Code civil).
6. Grupel peut remplacer les composants défectueux par des composants neufs ou remis à neuf. Ils ont une garantie de 6 mois, sans changer les conditions et la période de garantie du générateur. Les composants remplacés appartiennent à Grupel.

Parque Empresarial de Soza, Parcela-A, Lt-5
3840-342 Soza – Vagos – Portugal
☎ +351 234 790 070 📠 +351 234 920 670
📞 +351 919 709 928 ✉ grupel@grupel.eu

www.grupel.eu

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

1. La formalisation de la commande, par l'acheteur, implique la connaissance et l'acceptation des Conditions Générales de Garantie.
2. Les conditions générales de garantie de GRUPEL sont disponibles sur le site Internet de la société.
3. La période de garantie commence à la date de la première facture émise par Grupel.
4. La garantie du matériel ne sera maintenue que si toutes les instructions contenues dans les différents manuels fournis par le fabricant sont respectées.
5. A l'issue de la fabrication de la commande, l'acheteur doit procéder à son retrait dans un délai de 5 jours ouvrables.
6. Si la commande n'est pas récupérée conformément au point précédent, Grupel retirera la commande de ses installations et facturera des frais mensuels de 2% de la valeur de la commande.
7. Seuls l'entretien, les réparations ou les tentatives de réparation seront autorisés ; ou toute autre intervention effectuée uniquement par les Services Techniques Officiels de Grupel, ou les Services Techniques certifiés par Grupel à cet effet.
8. Si l'une des dispositions présentées n'est pas conforme à la législation d'un pays particulier, l'importateur est tenu d'en informer le fabricant avant que l'opération d'achat et de revente ne soit effectuée.

ECHANGES ET/OU RETOURS

1. Le délai d'échange ou de retour a lieu dans les 15 premiers jours suivant la date de la première facture émise par Grupel.
2. Il est interdit d'échanger ou de retourner des équipements présentant des signes d'utilisation ou des dommages.
3. Si le matériel se trouve dans les conditions indiquées au point précédent, vous devez procéder conformément aux « Conditions Générales de Garantie » de ce document.

DEMANDE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Dans le cas où votre équipement nécessite l'intervention des Services Techniques Officiels de Grupel, pendant ou en dehors de la période de garantie, veuillez nous contacter. Nous ferons tout pour vous apporter la meilleure solution !

Veuillez noter que si vous demandez une assistance technique :

- le matériel doit être livré dans les locaux de Grupel.
Sauf autorisation contraire de la société.
- dans les quinze jours suivant l'achat du matériel, Grupel remplacera directement votre matériel. Passé ce délai, le matériel devra être analysé par notre Service Technique, en usine.
- les frais et subventions inhérents au déplacement des Services Techniques Officiels de Grupel vers le lieu où se trouve l'équipement ne sont pas couverts par le service de garantie, ils seront donc toujours sous la responsabilité du propriétaire de l'équipement. Sauf si le matériel est sous contrat de maintenance.
- sur les marchés directs, l'assistance technique fournie aux groupes électrogènes Grupel est garantie par nos propres Services Techniques Officiels.

Parque Empresarial de Soza, Parcela-A, Lt-5
3840-342 Soza – Vagos – Portugal
☎ +351 234 790 070 ☎ +351 234 920 670
☎ +351 919 709 928 ✉ grupel@grupel.eu

www.grupel.eu

- la garantie d'une réparation effectuée pendant la période de garantie expire à la même date que la garantie du groupe électrogène prend fin.

EXCLUSION

Les réclamations au titre de la garantie ne sont pas acceptées dans les conditions suivantes :

1. Réclamations de vices apparents non signalés dans le document de livraison (Guide de transport, CMR, etc.) ;
2. Les instructions contenues dans le « Manuel d'utilisation » n'ont pas été respectées ; « Manuel de garantie (distributeurs, OEM et/ou services techniques officiels) » ; ou toutes les situations pouvant être qualifiées de « mauvaise utilisation » ;
3. Matériel qui n'a pas été mis en service après une période d'inactivité supérieure à 3 mois ;
4. Matériel auquel l'entretien recommandé par la marque n'a pas été effectué, dans les délais établis, ou au moins annuellement ;
5. Toute intervention non effectuée par les Services Techniques Officiels de Grupel, ou les Services Techniques certifiés par Grupel à cet effet ;
6. Tout équipement où du carburant, de l'huile de graissage et/ou d'autres consommables sont utilisés, en désaccord avec les spécifications du fabricant ;
7. Non-conformités causées par des matériaux non fournis par Grupel ; ou des modifications apportées au générateur, par des tiers ou à la demande du client ;
8. Les matériaux qui, en raison de leurs caractéristiques techniques, à savoir l'usure rapide, sont couverts par une garantie spéciale ;
9. Maintenance, réparations ou tentatives de réparation par des tiers, non effectuées par les services techniques officiels de Grupel, ou les services techniques certifiés par Grupel à cette fin ;
10. Négligence ou causes externes ;
11. Coûts de l'équipement en remplacement ou en location, etc.
12. Frais d'expédition ou de transport ;
13. Les frais et subventions inhérents au déplacement des Services Techniques Officiels vers le lieu où se trouve le matériel, à moins que le matériel ne fasse l'objet d'un contrat de maintenance ;
14. Coûts hors production, économiques ou immatériels.

Toutes les situations revendiquées en Garantie, mais non susceptibles d'être acceptées comme telles, seront accompagnées d'un Budget de remplacement correspondant, tel que : maintenance corrective, maintenance préventive périodique, y compris le remplacement des consommables tels que l'huile de graissage, le liquide de refroidissement, l'électrolyte de la batterie, fusibles, ampoules ou autres.

DROITS LÉGAUX

Les autres droits légalement établis dans la législation nationale ne sont pas affectés par les présentes Conditions Générales de Garantie.

Vagos, le 22 Février 2022



Parque Empresarial de Soza, Parcela-A, Lt-5
3840-342 Soza – Vagos – Portugal
☎ +351 234 790 070 📠 +351 234 920 670
📞 +351 919 709 928 ✉ grupel@grupel.eu

www.grupel.eu